



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2023

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du 7 mars 2023 tenue à 19 h 30 et à laquelle assistent les membres du conseil : MME MAUDE WHITTOM, M. SIMON SESTO CIFOLA, MME CAMILLE JOLI-COEUR, M. DANIEL KAESER, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ ET MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse CHRISTINE BEAUDETTE.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le directeur général et la greffière sont présents.

Monsieur le conseiller Jonathan Thibault et madame la conseillère Karine Laramée sont absents.

Madame la mairesse invite les citoyens à observer un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- monsieur François Girard, décédé le 4 février à l'âge de 84 ans;
- madame Ghislaine Morissette née Carbonneau, décédée le 5 février à l'âge de 86 ans;
- madame Rita Gauvin, décédée le 7 février à l'âge de 73 ans;
- madame Hélène Stevens née Lapointe, décédée le 12 février à l'âge de 68 ans;
- madame Danielle Gilbert, mère de monsieur Mathieu Galarneau, journalier-chauffeur au Service des travaux publics, décédée le 9 février à l'âge de 71 ans;
- madame Diane Clément, mère de monsieur Normand Asselin, journalier-chauffeur au Service des travaux publics, décédée le 12 février.

2023-03-087

ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

De modifier l'ordre du jour par le retrait du sujet 12.2 Recommandation de la commission sur l'environnement.

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

La présidente invite l'assistance à poser toute question relative aux affaires de la Ville non prévues à l'ordre du jour de la séance.

À cette occasion, monsieur Michel St-Jean dépose une pétition concernant l'amoncellement de neige au centre des rues Pelletier et Picard.

2023-03-088

AUDITION ET DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 62, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI - ZONE R-1 205 - DOSSIER 2301-DM-483

Le conseiller Simon Sesto Cifola, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme, explique la demande de dérogation mineure relative au bâtiment situé au 62, chemin de l'Île-de-Mai sur le lot 2 109 427 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone R-1 205.

Les personnes présentes dans la salle sont invitées à se prononcer sur cette demande et à poser des questions. Aucune personne ne demande à être entendue, aucune opposition à la demande n'est présentée.

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'établir à 0,326 le rapport espace bâti / terrain maximal du bâtiment résidentiel situé au 62, chemin de l'Île-de-Mai, représentant une dérogation de 0,026, soit 8,6 % supérieure au rapport espace bâti / terrain maximal de 0,30 prescrit à la grille des usages et normes du Règlement RV-1441 sur le zonage pour la zone R-1 205, appuyant la décision du conseil sur les critères suivants :

1. la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme;
2. l'application du règlement pour lequel on demande dérogation, a partiellement pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui demande la dérogation, puisqu'il ne permet pas des dimensions suffisantes pour la construction d'une maison intergénérationnelle avec aménagement pour une personne à mobilité réduite;
3. le faible pourcentage de la dérogation lui confère un caractère mineur;
4. les travaux dérogoratoires seront effectués de bonne foi, basés sur le permis de construction en attente d'approbation;
5. l'acceptation de la demande pourrait porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété vu la situation de la propriété projetée et qu'aucune lettre de non-objection de la part de ces propriétaires n'a été reçue;
6. la dérogation n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité publique;
7. la dérogation n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de santé publique;

8. la dérogation n'a pas pour effet de porter atteinte à la qualité de l'environnement;

9. la dérogation n'a pas pour effet de porter atteinte au bien-être général.

Adoptée

2023-03-089
PROCÈS-VERBAUX - SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023 tel que soumis.

Adoptée

2023-03-090
RÈGLEMENT RV-1677-1 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 7 février 2023;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'adopter le Règlement RV-1677-1 sur le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Boisbriand.

Adoptée

2023-03-091
RÈGLEMENT RV-1728 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 7 février 2023;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet et la portée du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'adopter le Règlement RV-1728 sur la démolition d'immeubles.

Adoptée

2023-03-092
RÈGLEMENT RV-1729 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 7 février 2023;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'adopter le Règlement RV-1729 décrétant l'acquisition de lampadaires décoratifs et leur financement par emprunt, au montant de 700 000 \$.

Adoptée

2023-03-093
RÈGLEMENT RV-1730 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 7 février 2023;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'adopter le Règlement RV-1730 décrétant l'acquisition et la modernisation de véhicules, d'équipements municipaux et de leurs accessoires pour l'année 2023 et leur financement par emprunt, au montant de 848 000 \$.

Adoptée

2023-03-094
RÈGLEMENT RV-1731 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 7 février 2023;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'adopter le Règlement RV-1731 décrétant des travaux de réaménagement de la trappe d'accès au poste de pompage La Vérendrye et leur financement par emprunt, au montant de 142 000 \$.

Adoptée

2023-03-095
RÈGLEMENT RV-1732 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 7 février 2023;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1732 décrétant des travaux de remplacement du bassin de condenseur à l'aréna et un emprunt à cette fin, au montant de 75 000 \$.

Adoptée

2023-03-096
RÈGLEMENT RV-1733 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 7 février 2023;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'adopter le Règlement RV-1733 décrétant des travaux de remplacement du système de refroidissement des têtes de compresseurs à l'aréna et un emprunt à cette fin, au montant de 55 000 \$.

Adoptée

2023-03-097
RÈGLEMENT RV-1734 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 7 février 2023;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'adopter le Règlement RV-1734 décrétant des travaux de resurfaçage de la toiture du Centre culturel et un emprunt à cette fin, au montant de 150 000 \$.

Adoptée

2023-03-098
RÈGLEMENT RV-1735 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 7 février 2023;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'adopter le Règlement RV-1735 décrétant des travaux de remplacement d'unités de toit et de mise à niveau du système de chauffage au Centre récréatif et leur financement par emprunt, au montant de 175 000 \$.

Adoptée

2023-03-099
RÈGLEMENT RV-1736 - ADOPTION

ATTENDU que le règlement a été précédé du dépôt d'un projet et d'un avis de motion donné à la séance du conseil du 7 février 2023;

ATTENDU que la présidente de la séance a mentionné l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement du règlement;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'adopter le Règlement RV-1736 décrétant l'acquisition de compteurs intelligents et un emprunt à cette fin, au montant de 100 000 \$.

Adoptée

2023-03-100
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT - RÈGLEMENTS RV-1721, RV-1722, RV-1725 ET RV-1726

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement du 6 au 9 février 2023 sur les règlements suivants:

- Règlement RV-1721 prévoyant l'établissement de plans et devis de travaux de mise à niveau du système de traitement des boues à l'usine d'épuration et décrétant un emprunt à cette fin;
- Règlement RV-1722 prévoyant l'établissement de plans et devis de travaux de remplacement du dégrilleur et du collecteur à l'entrée de l'usine d'épuration et décrétant un emprunt à cette fin;
- Règlement RV-1725 abrogeant le Règlement RV-1668;
- Règlement RV-1726 décrétant des travaux d'aménagement d'une voie de refuge sur la rue Montcalm et des travaux de drainage, fondation et pavage sur la terrasse Filion et leur financement par emprunt.

Adoptée

2023-03-101
RÈGLEMENT RV-1719-1 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT

La conseillère Camille Joli-Coeur donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1719-1 modifiant le Règlement RV-1719 sur la contribution au financement des services d'eau, d'égout et d'assainissement des eaux usées pour l'exercice financier 2023.

Le projet de règlement est déposé.

2023-03-102
DÉPÔT DES LISTES DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du rapport contenant les listes des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, dressé conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 13 janvier au 9 février 2023.

Adoptée

2023-03-103
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS - JANVIER 2023

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2023 montrant un total des activités de 7 045 494,56 \$.

Adoptée

2023-03-104
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'accepter la liste des certificats de paiement préparée par le Service du génie en date du 13 février 2023 et révisée par le Service des finances le 14 février 2023, montrant un montant payable total de 822 842,74 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

2023-03-105
RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA TRÉSORIÈRE - PARTIS POLITIQUES ET CANDIDATS INDÉPENDANTS AUTORISÉS - ANNÉE 2022

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

De prendre acte du dépôt par la trésorière du rapport d'activités des partis politiques et des candidats indépendants autorisés de la Ville pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, conformément au chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2).

Adoptée

2023-03-106

**REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN DES
CONSEILLERS PENDANT L'EXERCICE FINANCIER 2022**

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

De prendre acte du dépôt par la trésorière de la liste des remboursements autorisés pendant l'exercice financier 2022 pour des fins de recherche et de soutien des conseillers, conformément à l'article 31.5.5 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (RLRQ, c. T-11.001).

Adoptée

2023-03-107

**APPROPRIATIONS D'UNE PARTIE DU SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ -
SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES**

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser l'appropriation des sommes suivantes au surplus libre accumulé :

- pour l'implantation géomatique, 35 000 \$;
- pour la Ville intelligente, 50 000 \$;
- pour la refonte du site web et la création du portail citoyen, 75 000 \$;
- pour l'acquisition de solution de bureau moderne (télétravail) Logiciel / Matériel, 300 000 \$;
- pour l'acquisition de système pour sauvegarde et continuité des affaires, 50 000 \$;
- pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des actifs (bâtiments), 70 000 \$;
- pour les panneaux électroniques, 230 000 \$;
- pour le remplacement de pare-feu et protection de cybersécurité, 150 000 \$;
- pour le remplacement d'équipement dans les salles de conférence, 50 000 \$;
- pour des équipements informatiques, 70 000 \$.

Adoptée

Modifiée par la
résolution
2023-10-540

2023-03-108

**APPROPRIATIONS D'UNE PARTIE DU SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ -
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'autoriser l'appropriation des sommes suivantes au surplus libre accumulé :

- création et mise aux normes des plans de sécurité incendie de l'ensemble des bâtiments municipaux, 110 000 \$;
- mise aux normes du système d'alarme incendie de l'aréna, 28 115 \$.

Adoptée

2023-03-109

EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser la trésorière à emprunter au fonds de roulement, les sommes suivantes remboursables sur une période trois (3) ans, à savoir :

- pour le remplacement du système d'alertes citoyennes, 25 000 \$;
- pour le remplacement de commutateurs et serveurs, 20 000 \$.

Adoptée

2023-03-110

**ASSISES ANNUELLES DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC 2023
- INSCRIPTIONS**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'autoriser l'inscription de la mairesse Christine Beaudette, des conseillères Maude Whittom, Karine Laramée, Lori Doucet et du conseiller Jean-François Hecq pour assister aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec qui se tiendront à Gatineau du 3 au 5 mai 2023 au coût de 942,80 \$ toutes taxes comprises pour les membres de 35 ans et plus et de 396,66 \$ toutes taxes comprises pour les membres de 35 ans et moins.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

Adoptée

2023-03-111
VENTE À L'ENCAN 2023

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'autoriser la tenue d'une vente à l'encan des biens non réclamés en possession de la Ville ainsi que des biens et équipements dont elle désire se départir, conformément à l'article 461 de la Loi sur les cités et villes, le samedi 6 mai 2023 au 740, chemin de la Grande-Côte.

De mandater le cabinet Latraverse Huissiers de justice, pour procéder à la vente.

Adoptée

2023-03-112
COUR MUNICIPALE - PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT JUSTICE ET SANTÉ MENTALE (PAJ-SM)

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'implanter le Programme d'accompagnement justice et santé mentale (PAJ-SM) à la Cour municipale de Boisbriand en collaboration avec le Ministère de la Justice du Québec.

Adoptée

2023-03-113
SOUMISSIONS - ACQUISITION ET INSTALLATION D'UNE UNITÉ DE VENTILATION À L'ARÉNA - CONTRAT 2023-2015

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour l'acquisition et l'installation d'une unité de ventilation à l'aréna, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOMS ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Les Entreprises de réfrigération L.S. inc. 1610, rue Guillet Laval (Québec) H7L 5B2	125 169,83 \$
9313-8329 Québec inc. f.a.s.r.s. Ventilation MFC inc. 4000, boulevard Le Corbusier bureau 201 Laval (Québec) H7L 5R2	148 007,32 \$
Gestion Septem inc. 2600, rue Jean-Désy Longueuil (Québec) J4G 1G5	158 320,58 \$

130132 Canada inc. f.a.s.r.s. Larochelle électrique 141, rue Fleming Delson (Québec) J5B 1X5	207 512,63 \$
---	---------------

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 28 février 2023;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 23 février 2023.

D'accepter l'offre de Les Entreprises de réfrigération L.S. inc. au montant de 125 169,83 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour l'acquisition et l'installation d'une unité de ventilation à l'aréna – Contrat 2023-2015.

Adoptée

2023-03-114

SOUSSIONS - CUEILLETTE DE BRANCHES - CONTRAT 2023-2019

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour la cueillette de branches, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOMS ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Coupes Forexpert inc. 170, rue des Sarcelles St-Colomban (Québec) J5K 2B9	161 424,90 \$
Élagage Prestige inc. A-402, boulevard Petit-Cap Gaspé (Québec) G4X 4L2	168 150,94 \$
Simon Beaudry f.a.s.r.s. Les Élagages Proservice 4650, rue Jean-Paul Gagnon Terrebonne (Québec) J6Y 1B2	204 885,45 \$
Arbo-Design inc. 208, montée Dumais Terrebonne (Québec) J6W 5X1	230 237,44 \$
Algo Abattage inc. 791, chemin Régimbald Saint-Donat (Québec) J0T 2C0	232 824,38 \$

9381-3418 Québec inc. 1215, rue du Domaine Sainte-Adèle (Québec) J8B 1X2	256 106,81 \$
--	---------------

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics du 21 février 2023;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 13 février 2023.

D'accepter l'offre de Coupes Forexpert inc. au montant de 161 424,90 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour la cueillette de branches – Contrat 2023-2019.

Adoptée

2023-03-115
GRILLE DE PONDÉRATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION - SERVICES PROFESSIONNELS EN CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX CONCERNANT DIVERS TRAVAUX POUR L'ANNÉE 2023

ATTENDU que les contrats de services professionnels en contrôle qualitatif des matériaux concernant divers travaux nécessitent l'évaluation des soumissions par un comité de sélection;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver la grille de pondération et les critères d'évaluation proposés par le Service du génie permettant de préciser les exigences spécifiques à être utilisées dans le cadre des contrats de services professionnels en contrôle qualitatif des matériaux concernant divers travaux pour l'année 2023.

Adoptée

2023-03-116
GRILLE DE PONDÉRATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION - SERVICES PROFESSIONNELS DE MISE AUX NORMES DES PLANS D'ÉVACUATION DE L'ENSEMBLE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX - CONTRAT 2023-2038

ATTENDU que le contrat 2023-2038 pour les services professionnels de mise aux normes des plans d'évacuation de l'ensemble des bâtiments municipaux nécessite l'évaluation des soumissions par un comité de sélection;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver la grille de pondération et les critères d'évaluation proposés par le Service de sécurité incendie permettant de préciser les exigences spécifiques à être utilisées dans le cadre du contrat 2023-2038 pour les services professionnels de mise aux normes des plans d'évacuation de l'ensemble des bâtiments municipaux.

Adoptée

2023-03-117

MANDAT AU PROCUREUR - REFOULEMENT D'ÉGOUT AU 12, RUE LAPOINTE

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

DE mandater Me Joanne Côté du cabinet PFD Avocats afin de représenter les intérêts de la Ville et entreprendre les procédures nécessaires dans le cadre du dossier de réclamations suite à un refoulement d'égout au 12, rue Lapointe.

Adoptée

2023-03-118

PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS - VOLETS 1 ET 2 - BIENS PATRIMONIAUX ET INFRASTRUCTURES CULTURELLES - SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'approuver le projet de convention d'aide financière avec le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme « Aide aux immobilisations - Volets 1 et 2 - Biens patrimoniaux et infrastructures culturelles » pour le projet « Achat des équipements spécialisés du Centre de création de Boisbriand ».

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2023-03-119

ACQUISITION DU LOT 6 510 941 DU CADASTRE DU QUÉBEC (RUE DE BOISBRIAND) - APPROPRIATION AU SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

De consentir à la vente par monsieur Maxime Blondin-Bélangier et madame Marie-Ève Landry à la Ville du lot 6 510 941 du cadastre du Québec, d'une

superficie approximative de 545,8 mètres carrés, conformément aux termes et conditions de la promesse d'achat signée le 2 février 2023.

D'approprier la somme de 304 464 \$ aux surplus libre accumulé pour couvrir le prix d'acquisition et les taxes applicables.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2023-03-120

OPTION DE SERVITUDE POUR DES LIGNES ÉLECTRIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATION SUR LE LOT 5 852 339 - SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC HYDRO-QUÉBEC ET BELL CANADA

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver le projet d'établissement de droits réels de servitude pour des lignes électriques et de télécommunication avec Hydro-Québec et Bell Canada sur une partie du lot 5 852 339 du cadastre du Québec, situé au 3326, avenue Moïshe.

D'autoriser la directrice du Service du génie à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

2023-03-121

DISPOSITION DE BIENS - MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la Ville et de la communauté de favoriser le recyclage du matériel et des équipements qui sont devenus inutilisables ou en fin de vie et qui sont sans valeur;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'autoriser le don de matériel et d'équipements inutilisables ou en fin de vie aux écoles de formation pour paramédics, aux organismes venant en aide aux sinistrés et aux organisations à but non lucratif composées de pompiers auxiliaires qui soutiennent les services de sécurité incendie lors d'intervention d'urgence, tel que recommandé par le directeur du Service de sécurité incendie en date du 27 février 2023.

Adoptée

2023-03-122

CADETS POLICIERS - SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ET LES VILLES DE LORRAINE, ROSEMÈRE ET SAINTE-THÉRÈSE

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver le projet d'entente avec la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville et les Villes de Lorraine, Rosemère et Sainte-Thérèse en ce qui a trait aux services de cadets policiers pour des fins de prévention dans les parcs, places, sites de verdure, installations municipales et lors d'événements spéciaux, ainsi que pour l'application de certains règlements municipaux, en vigueur à compter du 1^{er} mars 2023 jusqu'à l'échéance de l'entente constituant la Régie, le 27 juillet 2023, et renouvelable automatiquement pour une période de dix ans.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2023-03-123

PROJET PILOTE « LABORATOIRE URBAIN » SUR LA THÉMATIQUE « GESTION DURABLE DE L'EAU » - SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC L'ORGANISME IVÉO

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'approuver le projet d'entente de partenariat avec l'organisme IVÉO dans le cadre du projet pilote « Laboratoire urbain » sur la thématique « Gestion durable de l'eau » pour la période de mars 2023 à février 2024, au montant de 1 839,60 \$ toutes taxes comprises.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

2023-03-124

RÉVISION DU PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL - DÉPÔT D'UN MÉMOIRE

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHIT TOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

De prendre acte du dépôt du mémoire de la Ville de Boisbriand préparé par la division Environnement du Service du génie, dans le cadre de la consultation publique portant sur la révision du plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031 déposé par la Commission de l'environnement et de la transition écologique de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Adoptée

2023-03-125

FÊTE NATIONALE 2023 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MOUVEMENT NATIONAL DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

De présenter une demande d'aide financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du 23 juin 2023.

De désigner monsieur Nicholas Constantin, régisseur loisirs - section administration, événements, loisirs, mandataire de ce dossier.

Adoptée

2023-03-126

AUTORISATION EN VERTU DU RÈGLEMENT RV-1355-2 SUR LA QUALITÉ DE VIE - BRUIT ET DÉPASSEMENT DES HEURES D'OUVERTURE - ÉVÉNEMENTS 2023

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie (a. 10.1, 10.2, 10.2.1 ainsi que 14.1), le bruit provenant de l'utilisation d'un appareil sonore, d'un instrument de musique, d'un appareil amplificateur de la voix ou des sons diffusant à l'extérieur du site pour chaque événement identifié au tableau qui suit.

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie (a. 8.1 et 8.2), la tenue des événements décrits au tableau suivant au-delà des heures d'ouverture habituelles des parcs.

Événements	Dates	Horaires	Lieux/Avec ou sans équipement	Promoteurs
Fête nationale	23 juin 2023	15 h à 3 h	Parc René-Lévesque (avec équipement)	Service des loisirs
Festival d'Un air d'ici et d'ailleurs	3-4-5 juillet 2023	13 h à 23 h	Parc Claude-Jasmin (sans équipement)	Service des loisirs
Beaux Lundis	10-17-24-31 juillet 7 et 14 août 2023	13 h à 22 h	Parc Claude-Jasmin (sans équipement)	Service des loisirs
Pique-nique de la rentrée	26 août 2023	12 h à 21 h	Parc Derek-Aucoin et stationnement Centre récréatif	Service des loisirs
Événement thématique	21 août 2023	13 h à 22 h	Parc Claude-Jasmin (sans équipement)	Service des loisirs
Skatefest	9 septembre 2023	11 h à 18 h	Parc Jean-Jacques-Rousseau	Service des loisirs

Adoptée

**2023-03-127
AUTORISATION EN VERTU DU RÈGLEMENT RV-1355-2 SUR LA QUALITÉ DE VIE - VENTE DE DENRÉES - ÉVÉNEMENTS 2023**

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie (a. 5.1), la vente de denrées alimentaires lors de la tenue des événements décrits au tableau suivant :

Événements	Dates	Lieux	Promoteur
Bazar communautaire	20 mai 2023	Stationnement Centre récréatif et espace vert devant la Maison du citoyen	Service des loisirs
Fête nationale	23 juin 2023	Parc René-Lévesque	Service des loisirs
Festival d'Un air d'ici et d'ailleurs	3-4-5 juillet 2023	Parc Claude-Jasmin	Service des loisirs
Dernier spectacle des Beaux lundis	14 août 2023	Parc Claude-Jasmin	Service des loisirs

Tournoi de baseball Atome Pee-Wee	19 juin au 2 juillet 2023	Parc Derek-Aucoin	Association de baseball des Spartiates de Boisbriand / Sainte-Thérèse
Tournoi de balle-molle	3 au 9 juillet 2023	Parc Derek-Aucoin	Association de balle- molle de Saint-Eustache Boisbriand
Festival de baseball Rallye Cap	5-6 août 2023	Parc Derek-Aucoin	Association de baseball des Spartiates de Boisbriand / Sainte-Thérèse
Événement thématique	21 août 2023	Parc Claude-Jasmin	Service des loisirs
Séries balle-molle adulte	14 au 27 août 2023	Parc Derek-Aucoin	Association des Bons Copain de Boisbriand
Pique-nique de la rentrée	26 août 2023	Parc Derek-Aucoin et stationnement Centre récréatif	Service des loisirs
Défi Boisbriand	1 ^{er} au 4 septembre 2023	Parc Régional	Club de soccer Révolution FC
Skatefest	9 septembre 2023	Parc Jean-Jacques-Rousseau	Service des loisirs
Bazar communautaire	14 octobre 2023	Stationnement Centre récréatif et espace vert devant la Maison du citoyen	Service des loisirs
Patin libre Halloween	27 octobre 2023	Aréna Boisbriand	Service des loisirs
Magie des lumières	1 ^{er} décembre 2023	Espace vert de la Maison du citoyen	Service des loisirs

Adoptée

**2023-03-128
AUTORISATION EN VERTU DU RÈGLEMENT RV-1355-2 SUR LA QUALITÉ DE VIE - VENTE ET CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES - ÉVÉNEMENTS 2023**

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie (a. 3.3), la consommation et la vente de boissons alcoolisées lors de la tenue des événements identifiés au tableau qui suit, aux dates, heures et lieux indiqués.

D'autoriser le Service des loisirs de la Ville de Boisbriand à présenter une demande de permis de consommation et de vente de boissons alcoolisées

auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour la tenue des événements décrits au tableau suivant.

Événements	Dates	Horaires	Lieux	Promoteur
Production théâtrale Grandeur minimale requise	20 juin au 26 août 2023	18 h à 22 h (Tous les jeudis-vendredis-samedis)	Parvis extérieur et le foyer principal intérieur du Centre de création	Petit Théâtre du Nord
Fête nationale	23 juin 2023	18 h à 23 h	Parc René-Lévesque	Service des loisirs
Tournoi de baseball Atome Pee-wee	19 juin au 2 juillet 2023	18 h à 23 h (semaine) 8 h à 23 h (fin de semaine)	Parc Derek-Aucoin	Association de baseball des Spartiates de Boisbriand/Sainte-Thérèse
Tournoi de balle-molle	3 au 9 juillet 2023	18 h à 23 h (semaine) 8 h à 23 h (fin de semaine)	Parc Derek-Aucoin	Association de balle-molle de Saint-Eustache-Boisbriand
Festival d'Un air d'ici et d'ailleurs	3-4-5 juillet 2023	17 h à 22 h (Tous les jours)	Parc Claude-Jasmin	Service des loisirs
Festival de baseball Rallye Cap	5-6 août 2023	8 h à 23 h	Parc Derek-Aucoin	Association de Baseball des Spartiates de Boisbriand/Sainte-Thérèse
Dernier spectacle des Beaux lundis	14 août 2023	17 h à 22 h	Parc Claude-Jasmin	Service des loisirs
Séries balle-molle adultes	14 au 27 août 2023	18 h à 23 h (semaine) 8 h à 23 h (fin de semaine)	Parc Derek-Aucoin	Association des Bons Copains de Boisbriand
Pique-nique de la rentrée	26 août 2023	12 h à 21 h	Parc Derek Aucoin et stationnement Centre récréatif	Service des loisirs
Événement thématique	21 août 2023	18 h à 22 h	Parc Claude-Jasmin	Service des loisirs
Magie des lumières	1 ^{er} décembre 2023	17 h à 21 h	Hôtel de Ville et espace vert devant la bibliothèque et la Maison du citoyen	Service des loisirs

Adoptée

2023-03-129

AUTORISATION EN VERTU DU RÈGLEMENT RV-1355-2 SUR LA QUALITÉ DE VIE - PRÉSENCE D'UN CAMION ALIMENTAIRE ET UTILISATION D'APPAREIL MOBILE DE CUISSON - ÉVÉNEMENTS 2023

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie (a. 9.8 et 36) et conditionnellement à la délivrance d'un permis d'événement par le Service de sécurité incendie, la présence d'un camion alimentaire et l'utilisation d'un appareil mobile de cuisson à l'air libre dans le cadre des événements indiqués au tableau suivant :

Événements	Dates	Lieux	Promoteur
Fête nationale	23 juin 2023	Parc René-Lévesque	Service des loisirs
Festival d'Un air d'ici et d'ailleurs	3-4-5 juillet 2023	Parc Claude-Jasmin	Service des loisirs
Dernier spectacle des Beaux lundis	14 août 2023	Parc Claude-Jasmin	Service des loisirs
Tournoi de baseball Atome Pee-wee	19 juin au 2 juillet 2023	Parc Derek-Aucoin	Association de baseball des Spartiates de Boisbriand/Sainte-Thérèse
Tournoi de balle-molle	3 au 9 juillet 2023	Parc Derek-Aucoin	Association de balle-molle de Saint-Eustache Boisbriand
Festival de baseball Rallye Cap	5-6 août 2023	Parc Derek-Aucoin	Association de baseball des Spartiates de Boisbriand/Sainte-Thérèse
Séries balle-molle adultes	14 au 27 août 2023	Parc Derek-Aucoin	Association des Bons Copain de Boisbriand
Pique-nique de la rentrée	26 août 2023 ou 27 août 2023 (en cas de pluie)	Parc Derek-Aucoin et stationnement Centre récréatif	Service des loisirs
Skatefest	9 septembre 2023 ou 10 septembre 2023 (en cas de pluie)	Parc Jean-Jacques-Rousseau	Service des loisirs
Défi Boisbriand	1 ^{er} au 4 septembre 2023	Parc Régional	Club de soccer Révolution FC

Magie des lumières	1 ^{er} décembre 2023	Hôtel de Ville et espace vert devant la bibliothèque et la Maison du citoyen	Service des loisirs
Féerie de Noël	29 décembre 2023 ou 30 décembre 2023 (en cas de pluie)	Stationnement Centre récréatif	Service des loisirs

Adoptée

2023-03-130

DÉROGATION AU RÈGLEMENT RV-1355-2 SUR LA QUALITÉ DE VIE - PRÉSENCE DE CHIENS DANS UN PARC

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
 APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'interdire, en dérogation avec le Règlement RV-1355-2, la présence de chiens sur le site des événements spéciaux suivants :

Événements	Dates	Horaires	Lieux	Promoteur
Fête nationale	23 juin 2023	15 h à 3 h	Parc René-Lévesque	Service des loisirs
Festival d'Un air d'ici et d'ailleurs	3-4-5 juillet 2023	13 h à 23 h	Parc Claude-Jasmin	Service des loisirs
Beaux lundis	10-17-24-31 juillet et 7-14 août 2023	13 h à 23 h	Parc Claude-Jasmin	Service des loisirs
Événement thématique	21 août 2023	13 h à 22 h	Parc Claude-Jasmin	Service des loisirs
Pique-nique de la rentrée	26 août 2023	11 h à 16 h	Parc Derek-Aucoin et stationnement Centre récréatif	Service des loisirs
Halloween	31 octobre 2023	15 h à 21 h	Centre d'interprétation de la nature	Service des loisirs

Adoptée

2023-03-131

AUTORISATION EN VERTU DU RÈGLEMENT RV-1355-2 SUR LA QUALITÉ DE VIE - FEUX D'ARTIFICE - FÊTE NATIONALE DU 23 JUIN 2023

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie (a. 15.3) et conditionnellement à la délivrance d'un permis d'événement par le Service de sécurité incendie, la tenue de feux d'artifice dans le cadre de la programmation des activités de la Fête nationale au parc René-Lévesque le 23 juin 2023 de 18 heures à 23 heures.

Adoptée

2023-03-132

AUTORISATION EN VERTU DU RÈGLEMENT RV-1355-2 SUR LA QUALITÉ DE VIE - FERMETURE DE RUES - FÊTE NATIONALE DU 23 JUIN 2023

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De fermer à la circulation automobile un tronçon de la rue de la Bastille, entre le chemin de la Rivière-Cachée et le croissant François-Brassard, le 23 juin 2023 de 16 heures à minuit pour la tenue des activités de la Fête nationale.

De fermer à la circulation automobile les rues et chemins suivants le 23 juin 2023 pour la tenue des activités de la Fête nationale, à savoir :

- rue de la Bastille, à partir de la rue De Bourgogne, de 16 heures à minuit;
- rue de la Bastille, à partir de la rue Pierre-Bourgault, de 16 heures à minuit;
- chemin de la Rivière-Cachée, à partir de l'avenue Bourassa, de 16 heures à minuit;
- chemin de la Rivière-Cachée, à partir de la rue Beauséjour, de 16 heures à minuit.

D'autoriser l'installation de la signalisation appropriée.

De transmettre une lettre aux résidents du secteur concerné et aux dirigeants du CPE Au Pays des Tout P'tits pour les aviser de cette fermeture.

Adoptée

2023-03-133

AUTORISATION EN VERTU DU RÈGLEMENT RV-1355-2 SUR LA QUALITÉ DE VIE - COLLECTE DE FONDS ANNUELLE - 2023

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser, conformément aux dispositions du Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie, la Maison des jeunes SODARRID, La Ligue navale du Canada (succursale Boisbriand) et le 1^{er} Groupe Scout de Boisbriand à tenir des points de collecte dans le cadre d'une collecte de fonds annuelle le samedi 15 avril 2023, ou le samedi 29 avril 2023 en cas de report, entre 9 heures et 16 heures, aux intersections suivantes :

- boulevard de la Grande-Allée et avenue des Grandes-Tourelles;
- chemin de la Grande-Côte et boulevard de la Grande-Allée;
- montée Sanche et boulevard des Entreprises;
- boulevard de la Grande-Allée et chemin de la Côte Sud;
- chemin de la Grande-Côte et Autoroute 13.

Adoptée

2023-03-134

SERVICE DE TAXIBUS AUX AÎNÉS - AJOUT D'UNE JOURNÉE PAR SEMAINE

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

De demander au Réseau de transport Exo Laurentides d'ajouter la journée de vendredi pour le service de taxibus offert aux aînés de la Ville de Boisbriand.

Adoptée

2023-03-135

SIGNALISATION - STATIONNEMENT SUR LA RUE CHAPAIS

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'interdire le stationnement sur la rue Chapais, côté nord, du boulevard de la Grande-Allée jusqu'en bordure du terrain situé au 594, rue Chapais.

D'autoriser l'installation de la signalisation appropriée.

Adoptée

2023-03-136

SIGNALISATION - ÉCOLES GASTON-PILON ET DU MAI

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'autoriser l'installation d'une nouvelle signalisation aux abords des écoles Gaston-Pilon et du Mai dans le but de protéger les élèves en sécurisant les entrées et sorties des classes.

Adoptée

2023-03-137

POLITIQUE RÉGISSANT LE PARTAGE DES COÛTS DES OUVRAGES MITOYENS - ADOPTION

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTON
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'adopter la nouvelle politique régissant le partage des coûts des ouvrages mitoyens préparée par le Service du génie, en vigueur à compter du 7 mars 2023.

Adoptée

2023-03-138

POLITIQUE DE GESTION DES PLAINTES

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'adopter la politique de gestion des plaintes rédigée par la Direction générale et Mairie le 28 février 2023, en vigueur à compter du 8 mars 2023.

Adoptée

2023-03-139

MISE À JOUR DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE BOISBRIAND

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter la mise à jour de la politique culturelle préparée par le Service des loisirs en collaboration avec les membres du comité des arts et de la culture.

Adoptée

2023-03-140
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION - JANVIER 2023

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accuser réception des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de janvier 2023 montrant un total mensuel de 3 428 614 \$.

Adoptée

2023-03-141
ORIENTATION DU CONSEIL SUR UNE DEMANDE DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT RV-1441 SUR LE ZONAGE ASSUJETTI À LA POLITIQUE DE PARTICIPATION PUBLIQUE EN MATIÈRE D'URBANISME - AJOUT DE L'USAGE PERMIS « COMMERCE DE VOISINAGE C-1 » À LA GRILLE DES USAGES ET DES NORMES DE LA ZONE C-6 271 DU RÈGLEMENT RV-1441 SUR LE ZONAGE

ATTENDU l'assujettissement du projet de modification du Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait à l'usage « commerce de voisinage C-1 » dans la zone C-6 271 au Règlement RV-1655 sur la politique de participation publique en matière d'urbanisme;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'amorcer la démarche de participation publique conformément au Règlement RV-1655 sur la politique de participation publique en matière d'urbanisme pour la demande de modification au Règlement RV-1441 sur le zonage afin d'ajouter l'usage « commerce de voisinage C-1 » dans les usages permis à la grille des usages et des normes de la zone C-6 271.

Adoptée

2023-03-142
APPROBATION DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET RÉSIDENTIEL LE BOISÉ DION - 7062, RUE MARIE-DESJARDINS - ZONE R-3 483

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 1^{er} février 2023 portant le numéro R-23-CU-4698, les plans d'implantation et d'intégration architecturale du projet de construction d'une maison semi-détachée à être érigée au 7062, rue Marie-Desjardins dans la zone R-3 483 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants:

- plan d'architecture préparé par DKA architectes, daté du 22 décembre 2022;

- plan d'implantation préparé par Métrica arpenteurs-géomètres, daté du 7 novembre 2022;

- plan d'aménagement paysager préparé par Atelier Espace B architecture de paysage, daté du 6 décembre 2022;

- panneau des échantillons préparé par DKA architectes, daté du 18 août 2022.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.

Adoptée

2023-03-143

APPROBATION DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET RÉSIDENTIEL LE BOISÉ DION - 7066, RUE MARIE-DESJARDINS - ZONE R-3 483

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 1^{er} février 2023 portant le numéro R-23-CU-4699, les plans d'implantation et d'intégration architecturale du projet de construction d'une maison semi-détachée à être érigée au 7066, rue Marie-Desjardins dans la zone R-3 483 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants:

- plan d'architecture préparé par DKA architectes, daté du 22 décembre 2022;

- plan d'implantation préparé par Métrica arpenteurs-géomètres, daté du 7 novembre 2022;

- plan d'aménagement paysager préparé par Atelier Espace B architecture de paysage, daté du 6 décembre 2022;

- panneau des échantillons préparé par DKA architectes, daté du 18 août 2022.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.

Adoptée

2023-03-144

APPROBATION DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET RÉSIDENTIEL LE BOISÉ DION - 7076, RUE MARIE-DESJARDINS - ZONE R-3 483

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 1^{er} février 2023 portant le numéro R-23-CU-4700, les plans d'implantation et d'intégration architecturale du projet de

construction d'une maison semi-détachée à être érigée au 7076, rue Marie-Desjardins dans la zone R-3 483 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants:

- plan d'architecture préparé par DKA architectes, daté du 22 décembre 2022;
- plan d'implantation préparé par Métrica arpenteurs-géomètres, daté du 7 novembre 2022;
- plan d'aménagement paysager préparé par Atelier Espace B architecture de paysage, daté du 6 décembre 2022;
- panneau des échantillons préparé par DKA architectes, daté du 18 août 2022.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.

Adoptée

2023-03-145

APPROBATION DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET RÉSIDENTIEL LE BOISÉ DION - 7080, RUE MARIE-DESJARDINS - ZONE R-3 483

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTON

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 1^{er} février 2023 portant le numéro R-23-CU-4701, les plans d'implantation et d'intégration architecturale du projet de construction d'une maison semi-détachée à être érigée au 7080, rue Marie-Desjardins dans la zone R-3 483 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants:

- plan d'architecture préparé par DKA architectes, daté du 22 décembre 2022;
- plan d'implantation préparé par Métrica arpenteurs-géomètres, daté du 7 novembre 2022;
- plan d'aménagement paysager préparé par Atelier Espace B architecture de paysage, daté du 6 décembre 2022;
- panneau des échantillons préparé par DKA architectes, daté du 18 août 2022.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.

Adoptée

2023-03-146

APPROBATION DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET RÉSIDENTIEL LE BOISÉ DION - 7090, RUE MARIE-DESJARDINS - ZONE R-3 483

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 1^{er} février 2023 portant le numéro R-23-CU-4702, les plans d'implantation et d'intégration architecturale du projet de construction d'une maison semi-détachée à être érigée au 7090, rue Marie-Desjardins dans la zone R-3 483 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants:

- plan d'architecture préparé par DKA architectes, daté du 22 décembre 2022;
- plan d'implantation préparé par Métrica arpenteurs-géomètres, daté du 13 décembre 2022;
- plan d'aménagement paysager préparé par Atelier Espace B architecture de paysage, daté du 6 décembre 2022;
- panneau des échantillons préparé par DKA architectes, daté du 18 août 2022.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.

Adoptée

2023-03-147

APPROBATION DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET RÉSIDENTIEL LE BOISÉ DION - 7094, RUE MARIE-DESJARDINS - ZONE R-3 483

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 1^{er} février 2023 portant le numéro R-23-CU-4703, les plans d'implantation et d'intégration architecturale du projet de construction d'une maison semi-détachée à être érigée au 7094, rue Marie-Desjardins dans la zone R-3 483 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants:

- plan d'architecture préparé par DKA architectes, daté du 22 décembre 2022;
- plan d'implantation préparé par Métrica arpenteurs-géomètres, daté du 13 décembre 2022;
- plan d'aménagement paysager préparé par Atelier Espace B architecture de paysage, daté du 3 février 2023;
- panneau des échantillons préparé par DKA architectes, daté du 18 août 2022.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.

Adoptée

2023-03-148

APPROBATION DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET RÉSIDENTIEL LE BOISÉ DION - 7104, RUE MARIE-DESJARDINS - ZONE R-3 483

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 1^{er} février 2023 portant le numéro R-23-CU-4704, les plans d'implantation et d'intégration architecturale du projet de construction d'une maison semi-détachée à être érigée au 7104, rue Marie-Desjardins dans la zone R-3 483 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants:

- plan d'architecture préparé par DKA architectes, daté du 22 décembre 2022;
- plan d'implantation préparé par Métrica arpenteurs-géomètres, daté du 13 décembre 2022;
- plan d'aménagement paysager préparé par Atelier Espace B architecture de paysage, daté du 3 février 2023;
- panneau des échantillons préparé par DKA architectes, daté du 18 août 2022.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 6 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.

Adoptée

2023-03-149

APPROBATION DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET RÉSIDENTIEL LE BOISÉ DION - 7108, RUE MARIE-DESJARDINS - ZONE R-3 483

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 1^{er} février 2023 portant le numéro R-23-CU-4705, les plans d'implantation et d'intégration architecturale du projet de construction d'une maison semi-détachée à être érigée au 7108, rue Marie-Desjardins dans la zone R-3 483 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants:

- plan d'architecture préparé par DKA architectes, daté du 22 décembre 2022;
- plan d'implantation préparé par Métrica arpenteurs-géomètres, daté du 13 décembre 2022;

- plan d'aménagement paysager préparé par Atelier Espace B architecture de paysage, daté du 6 décembre 2022;

- panneau des échantillons préparé par DKA architectes, daté du 18 août 2022.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 6 500 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.

Adoptée

2023-03-150

APPROBATION DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - 62, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI - ZONE R-1 205

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 1^{er} février 2023 portant le numéro R-23-CU-4707, les plans d'implantation et d'intégration architecturale du projet de construction d'une maison unifamiliale à être érigée au 62, chemin de l'Île-de-Mai dans la zone R-1 205 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants:

- plan d'architecture préparé par Martin Brabant, T.P., daté du 24 novembre 2022;

- plan projet d'implantation préparé par Alain Thiffault arpenteur-géomètre, daté du 7 février 2023;

- plan d'aménagement paysager préparé par bma - architecture de paysage, daté du 22 novembre 2022;

- simulations visuelles, préparées par Évolution - Architecture, datées du 15 novembre 2022.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 7 500 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.

Adoptée

2023-03-151

APPROBATION DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET DE RÉNOVATION EXTÉRIEURE - 4800, AMBROISE-LAFORTUNE - ZONE I-1 480

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 1^{er} février 2023 portant le numéro R-23-CU-4709, les plans d'implantation et d'intégration architecturale du projet de rénovation extérieure du bâtiment industriel situé au 4800, rue Ambroise-

Lafortune dans la zone I-1 480 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants:

- plan d'architecture préparé par Denis Désilets, daté du 20 décembre 2022;
- plan d'aménagement paysager préparé par Karyne Ouellet, daté du 16 janvier 2023;
- simulations visuelles préparées par Denis Désilets, datées du 29 septembre 2022;
- panneau des échantillons préparé par Denis Désilets, daté du 12 octobre 2022.

Adoptée

2023-03-152
RAPPORT D'EMBAUCHES DU MOIS DE FÉVRIER 2023

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport des engagements temporaires de personnel salarié dressé conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 1^{er} au 28 février 2023.

Adoptée

2023-03-153
EMBAUCHE - GÉOMATICIEN AU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'embaucher monsieur Antoine Goupil au poste syndiqué régulier à temps complet de géomaticien au Service des ressources informationnelles à compter du 13 mars 2023 ou selon entente.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service des ressources informationnelles.

Adoptée

2023-03-154

NOMINATION - CHEF BIBLIOTHÉCAIRE AU SERVICE DES LOISIRS

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

De nommer madame Stéphanie Gascon au poste cadre à temps complet de chef bibliothécaire au Service des loisirs selon les modalités soumises.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service des loisirs.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2023-03-155

**SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE – LETTRE D'ENTENTE
NUMÉRO 81 – SIGNATURE**

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'approuver le projet de lettre d'entente numéro 81 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 ayant trait au remplacement du poste d'adjointe administrative au Service de sécurité incendie par un poste de secrétaire administrative.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer ladite lettre, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

2023-03-156

MESURE DISCIPLINAIRE - SCFP 4238_2023-01

ATTENDU le rapport produit par le directeur général et la directrice du Service des ressources humaines, établi suite à une enquête disciplinaire;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

De mettre fin à l'emploi de la personne salariée syndiquée de la Ville visée par la mesure disciplinaire SCFP 4238_2023-01, dont les membres du conseil municipal connaissent l'identité et qu'il ne convient pas de nommer aux fins de la présente résolution vu son caractère public.

D'autoriser le directeur général à signer l'avis de congédiement.

Adoptée

2023-03-157

INSTALLATION D'UN ABRIBUS FACE AU 3305, BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE, DIRECTION SUD, À L'INTERSECTION DE L'AVENUE BOURASSA

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'installer un abribus face au 3305, boulevard de la Grande-Allée, direction sud, à l'intersection de l'avenue Bourassa.

Adoptée

2023-03-158

AIDE FINANCIÈRE ET APPROPRIATION AU SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ - FONDATION DE L'HÔPITAL SAINT-EUSTACHE

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accorder une aide financière à la Fondation de l'Hôpital Saint-Eustache au montant de 5 000 \$ par année pour la campagne de financement des années 2023 à 2027.

D'approprier la somme de 5 000 \$ au surplus libre accumulé pour l'année 2023.

D'imputer la dépense pour les années 2024 à 2027, au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

2023-03-159

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR DES ORGANISMES SPORTIFS

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accorder une subvention aux organismes sportifs locaux suivants pour soutenir l'offre de services pour la période estivale 2023 :

- 23 350 \$ à l'organisme Révolution FC;
- 1 638 \$ à l'Association de balle-molle Saint-Eustache / Boisbriand;
- 9 048 \$ à l'Association de baseball de Boisbriand - Sainte-Thérèse.

Adoptée

2023-03-160

**AIDE FINANCIÈRE ET APPROPRIATION AU SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ -
PROJET « VERT » UN TOURNANT RESPONSABLE DE LA CHAMBRE DE
COMMERCE ET D'INDUSTRIE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTON

D'accorder une subvention de 10 000 \$ pour les années 2023 et 2024 à la
Chambre de commerce d'industrie Thérèse-De Blainville pour la mise en place
de son projet « Vert » un tournant responsable.

D'approprier la somme de 6 000 \$ au surplus libre accumulé pour l'année 2023.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative
aux sujets discutés au cours de la séance.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

La mairesse et les conseillers par la suite prennent la parole à tour de rôle.

2023-03-161

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE lever la séance à 21 h 5.

Adoptée

